



Peut-on avoir droit à une aide juridique au Maroc pour un mariage

Par **Ennecy17**, le **02/02/2016 à 14:50**

Bonjour voilà mon ami est marocain et il vit au Maroc séparé depuis deux ans de sa femme française. Il vit chez sa mère et n'a plus de travail, il voudrait entamer une procédure de divorce mais sa femme ne veut pas payer un seul centime et lui n'ayant plus aucun revenu. A t-il droit a une aide juridique au maroc et comment doit-il procéder. Le Maroc a été fait au Maroc et retranscrit en France. Il a été voir un avocat au Maroc mais le prix est très élevé 2500 € pour le divorce et 400 € d'honoraire. Pouvez-vous nous conseiller c'est très important. Merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **02/02/2016 à 15:58**

Bonjour,
mariage marocain, aide judiciaire marocaine... loi marocaine !? voir un forum marocain traitant de ce sujet !?